### Votre fiche bien Location à BURNHAUPT LE BAS 68520





## À Louer : Appartement T3 Burnhaupt le Bas

**BURNHAUPT LE BAS 68520** 

### 930 € / mois

#### charges comprises \*

\* dont charges récupérables : 50 € / mois Dépôt de garantie : 800 € Honoraires charges locataires: 778 € TTC dont honoraires d'état des lieux: 212 € TTC.

#### **Guy HOQUET BURNHAUPT LE HAUT**

2 Rue du Pont d'Aspach (Centre commercial Super U) 68520 BURNHAUPT-LE-HAUT

0389515020

## À Louer : Appartement T3 Burnhaupt le Bas

Guy Hoquet Burnhaupt vous propose ce charmant appartement de 3 pièces d'une surface habitable de 72,32 m² (85 m² au sol), idéalement situé dans une petite copropriété calme.

Cet appartement comprend une cuisine meublée et équipée, ouverte sur un salon-séjour lumineux avec accès direct à une terrasse d'environ 10 m² exposée plein sud, idéale pour profiter du soleil toute la journée.

Il dispose de deux chambres spacieuses et d'une salle de bain équipée d'une baignoire et d'une douche à l'italienne.

Vous bénéficierez également d'une cave, d'un garage en sous-sol et d'une place de parking privative.

Proche des commodités, des écoles, des commerces et des transports, cet appartement offre un cadre de vie pratique et agréable.

DPE en cours.

Pour plus d'informations ou pour organiser une visite, contactez l'agence Guy Hoquet Burnhaupt.

chambres

3 pièce(s)

1 parking(s)

# Fiche technique du bien

Etage	2
Nombre étages	2
Dernier étage	Oui
Provision sur charges	50€
Dépôt de garantie	800€
Bien en copropriété	Oui
Nb Lots Copropriété	6
Année construction	2009
Cuisine	Meublée
Meublé	Non
Type Chauffage	Individuel
Mode Chauffage	Gaz
Nombre de caves	3.03
Nombre de terrasse	1
Type de Stationnement	Garage Ferme, Extérieur
Nombre places parking	1
Nombre garages/Box	1
Diagnostic Energétique	Oui
Conso Energ	141 kWh/m2 par an

## Bilan énergétique

DPE non communiqué

GES non communiqué

Estimation du coût annuel en énergie pour un usage standard entre 1040€ et 1460€ au 01/01/2023

## Photos du bien













